

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2019

La Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise, la SAPAN, fondée en 1978, a mis en service ses installations en 1983 pour compléter l'alimentation en eau de la région. L'eau pompée dans le lac à Promenthoux est acheminée à la station de filtration de l'Asse avant d'être injectée dans le réseau d'eau potable en complément à l'eau de source ou dans le réseau d'eau d'arrosage du Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE).

Conseil d'administration et Assemblée générale

Le Conseil d'administration est formé de M. Vincent Hacker, Président, de M. Claude Bosson, Vice-président, Mme Roxane Faraut Linares pour la Commune de Nyon, M. Michael Rorher pour la Commune de Gland, M. Dominique Gafner pour la Commune de Saint-Cergue, tous les trois administrateurs, M. Serge Guebey, Directeur, Mme Ingrid Binovsky, Secrétaire hors conseil.

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice 2019. En dehors des questions liées à l'exploitation, il a également veillé à la bonne gestion administrative et financière de la SAPAN. L'Assemblée générale a eu lieu le 19 juin 2019, en suivant un ordre du jour standard.

La gestion opérationnelle de la SAPAN est assurée par les Services industriels de Nyon. Elle comprend, pour l'essentiel, la direction de la société, la gestion des installations, l'établissement du budget, des comptes, la correspondance, tous les travaux de secrétariat du Conseil d'administration (préparation des séances, procès-verbaux) et la facturation aux actionnaires.

Situation financière

Compte tenu de son mode de financement, les frais financiers et frais fixes sont couverts par une taxe fixe et les frais variables par la vente d'eau de boisson ou d'arrosage. La situation financière de la SAPAN est saine, un léger bénéfice a été dégagé en 2019.

Production 2019

Après 3 années consécutives marquées par une pluviométrie largement déficitaire, l'année 2019 fut un peu moins sèche (1'103 mm), ce qui est légèrement supérieur à la moyenne pluriannuelle de 954 mm. Du printemps jusqu'au début de l'automne, seul le mois de juin fut marqué par des précipitations légèrement au-dessus de la moyenne.

Depuis maintenant quatre ans, ce déficit hydrique se répète entre les mois de mai et octobre. Il influence notablement le niveau de la nappe phréatique et le régime des sources. Les étiages enregistrés se sont avérés une fois de plus très bas. Cette situation à répétition a mis une fois de plus à forte contribution les installations de la SAPAN.

La production d'eau traitée a été stoppée de février à mars afin de procéder aux travaux de réactivation du charbon actif. Depuis le mois de juin, les débits livrés ont été importants et ce jusqu'à la mi-novembre.

Durant l'année 2019, le pompage dans la nappe phréatique a été limité afin de préserver cette dernière qui avait atteint son niveau le plus bas à la fin de l'année 2018.

La quantité d'eau de boisson livrée en 2019 est de 1'773'745 m³ contre 2'418'244 m³ l'an passé, soit une baisse de 26%. Cette année 2019 se situe dans la moyenne supérieure des productions enregistrées. Nous rappelons que la production de 2018 était la plus élevée depuis le record de l'été 2003 (2'639'000 m³).

Pour l'eau d'arrosage, les livraisons enregistrées s'élèvent à 394'690 m³ contre 638'750 m³ pour l'an passé, soit une baisse de 38%. La consommation de l'année 2019 se situe dans la moyenne de ces dix dernières années.

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner la bonne situation financière de la SAPAN. L'exercice 2019 vient une fois de plus confirmer cette constatation ; le rythme du remboursement de la dette de la SAPAN en est la preuve.

La SAPAN continue de livrer une eau de boisson d'excellente qualité à un prix raisonnable à ses actionnaires, ainsi que de l'eau brute au syndicat d'arrosage et ce malgré les demandes toujours importantes durant de longues périodes.

La SAPAN reste une référence tant du point de vue technique que politico/juridique.

Je ne saurais conclure ce rapport sans remercier tous les membres de notre Conseil d'administration pour leur assiduité et pour leur intérêt à l'égard de notre Société. Merci au Directeur, à la Secrétaire de notre conseil, ainsi qu'aux collaborateurs des Services industriels de Nyon qui ont eu à cœur d'assurer le maintien et la bonne marche de nos installations.

Pour le Conseil d'administration



V. Hacker, Président